

L'Islam : Les Origines, les Piliers, le Coran

L'islam (**Al'islām, la soumission et la sujétion aux ordres de Dieu**) est une religion monothéiste révélée au prophète Mahomet [En arabe : Muḥammad] à La Mecque en Arabie au VII^e siècle.

La religion musulmane se veut une révélation en langue arabe, se présentant comme issue de la continuité de la religion originelle d'Adam, de Noé, et de tous les prophètes parmi lesquels elle place aussi Jésus (appelé Îsâ dans le Coran).

Ainsi, l'islam se décrit comme un retour au monothéisme pur d'Abraham (appelé Ibrahim), du point de vue de la croyance.

Le livre sacré de l'islam est le Coran. Le dogme islamique assure qu'il contient le recueil de la révélation d'Allah, qui s'est exécutée sur son prophète Mahomet avec l'intermédiaire de l'archange Gabriel (appelé Jibril dans le Coran).

Le Coran reconnaît l'origine divine de l'ensemble des livres sacrés du judaïsme et du christianisme, tout en considérant qu'ils sont, dans leurs écritures actuelles, le résultat d'une falsification : le *Suhuf-i-Ibrahim* (les Feuilles d'Abraham), la *Tawrat* (le Pentateuque ou la Torah) de Moussa (Moïse), le *Zabur* de Daoud (David) et Suleyman (Salomon) (identifié au Livre des Psaumes) et l'*Injil* (l'Évangile) de Îsâ (Jésus)

Les origines

Au début pendant 2 siècles l'Islam est demeuré une religion largement ethnique. La société première était tribale et patriarcale. Elle traitait des affaires de croyance et de politique par la parole et le discours.

Cette société tribale était entourée d'un environnement complexe :

Deux empires : Romain de Constantinople et Perse, se livrent une guerre au nom de la religion

Des religions non implantées et non stabilisées : nestoriens (Jésus divisé en deux personnes), monophysites (sous la forme d'un seul dieu), zoroastriens et mazdéens (deux principes le Bien et le Mal qui se neutralisent)

Aucune religion ne s'impose dans cette région : Le Yémen se convertit au judaïsme et l'Éthiopie au christianisme byzantin.

Des tribus sont juives, d'autres chrétiennes (nestoriens, monophysites...) ou totalement païennes

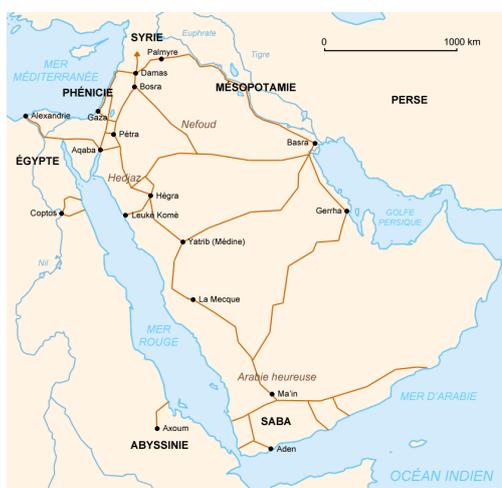
Une crise d'identité chez les juifs (Hadrien en 135 par décret impérial débaptise «Israël», la terre natale des juifs, et la remplace par «Palestine»)

La chute du dernier souverain juif des arabes du Yémen (Yousouf) en 585

La peste de Justinien en 541 qui sera suivie de près de 15 épidémies jusqu'en 767. Les pertes humaines sont estimées de 25 à 50 millions d'individus. En affaiblissant durablement l'Empire byzantin mais aussi l'Empire sassanide, elle aurait joué un rôle non négligeable dans la rapide expansion de l'islam quelques décennies plus tard, lors des guerres arabo-byzantines et de conquête musulmane de la Perse

C'est dans ce chaudron que Mohammed va prêcher au sein de sa tribu un nouveau rapport entre l'humain et le divin en promettant un avenir eschatologique pour les croyants.

Contexte historique



L'Arabie pétrée

Les régions plus au nord étaient influencées par la culture araméenne hellénisée. Les voies commerciales étaient établies. Les Nabatéens fondent leur royaume dont la ville de Pétra fut la capitale. Trajan concrétise une province romaine au nord de la Nabatéenne. De 244 à 249, Philippe l'Arabe (empereur à

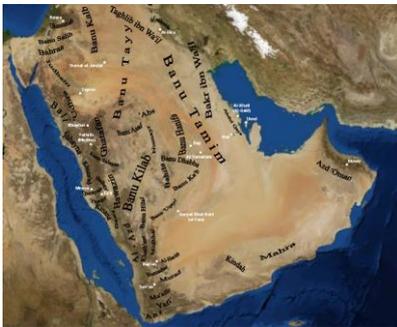
Rome, **Marcus Julius Philippus**) dirigeait toute la province. Au sud, la Syrie était connue sous le nom de Palmyre, n 384, le traité de paix entre

les Sassanides et les Romains fait arrêter les guerres dans la région. Cette paix durera jusqu'en 502.

L'Arabie désertique

Entre les IV^e et VI^e siècles, la situation dans la région se dégrade. L'Arabie traverse à cette époque une période désastreuse et se trouve en grande partie dévastée et ruinée, en proie à une certaine anarchie.

Les tribus arabes avaient un chef élu et avaient un conseil formé de membres de la même famille (Ahl al-Bayt) (les gens de la maison). La



religion des tribus était majoritairement polythéiste.

À la veille de l'islam, La Mecque serait un centre économique modeste au regard des grandes cités caravanières comme Palmyre et Pétra. Son existence du temps de Mohammed fait débat. Ses ressources apparaissent limitées et on y souffrirait régulièrement de la faim.

La ville, développée autour de ses puits et sous l'impulsion de la puissante tribu de Quraych contrôlerait notamment la route commerciale entre le Yémen et le proche Orient.

Contexte religieux

Le polythéisme arabe existait depuis longtemps. Il y avait plusieurs religions préislamiques chez les Arabes. A la Mecque (مكة), avant l'Islam, **la tribu des Quraysh** (قريش) adoraient une triade de trois divinités féminines, il s'agit d'**Allat** (اللات), **al-'Uzza** (العزة) et **Manat** (مناة), ils citaient leurs noms au cours de leurs tournées (الطواف) autour du Ka'ba (الكعبة).

Il existait des communautés d'Arabes chrétiens, et des Arabes juifs étaient éparpillés dans la région, principalement dans les villes de Yathrib

(Médine) et de Khaybar. La tradition les décrit comme étant des agriculteurs et des artisans.

Plusieurs groupes religieux d'origine judéo-chrétienne comme les Nazôréens-ébionites ou les sabéens-Elkasaites sont présents en Arabie et ont probablement été le terreau d'origine de l'islam.

Selon la tradition, la **Nabatée** (pays qui s'étend de l'Euphrate à la mer rouge) voit le jeune Mahomed venu là en caravane rencontre le moine **Bahira**, qui lui annonce son destin.

Une religion pré-islamiste .

Le hanifisme est la religion d'une tribu, les Hanifa, tribu arabe originaire de la région de Al-Yamâma en Arabie centrale. Elle appartient à la branche *Rabi'ah* des tribus de l'Arabie du nord, qui comprenait également *Anizzah*, *Abdul Qays*, *Bakr* et *Taghlib*.



La dynastie saoudienne qui est issue de la famille Al-Mouqrin descend de cette tribu.

Les hanîfs ante islamiques étaient des monothéistes arabes qui condamnaient les cultes païens, sans toutefois être ni juifs, ni chrétiens. Le hanifisme rejette tout intermédiaire entre l'homme et son Créateur.

C'est une croyance épurée en un Dieu unique et dénuée de toute forme d'idolâtrie. Le Coran rappelle à plusieurs reprises son lecteur vers le hanifisme,

"Hanif est dans l'islam un adjectif désignant celui qui suit le monothéisme pur d'Abraham".

4,125

« Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Abraham, homme de droiture? Et Allah avait pris Abraham pour ami privilégié. »

Le hanafisme doctrine de ceux qui, pendant l'Âge d'ignorance, ont rejeté les idoles et suivi l'exemple d'Abraham. serait donc le monothéisme d'avant l'islam. Le Coran en attribue l'origine à Abraham dans la sourate 3,67-68

3,67 « Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs.

3.68. Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants. »

Les piliers de l'Islam

L'Islam repose sur les fondements de la société tribale de l'Arabie désertique et sur la personnalité de Mohammed qui va proposer une nouvelle voie pour ces tribus, en deux temps:

- premièrement en essayant de convaincre sa tribu d'adhérer à un discours divin contrevenant aux coutumes de la tribu. C'est la période mékkoise de 610 à 622.
- deuxièmement en redéfinissant le sens des engagements pris pour une meilleure société dépassant le cadre tribal pendant la période médinoise de 622 à 632.
- Quels sont les piliers de la société tribale que Mohammed va explorer ?
- **L'Alliance**, qu'il faut entendre au départ comme une alliance conjoncturelle, contracté dans le cadre strict d'un accord pour réaliser un objectif, sans lendemain. L'alliance mise en place passera

progressivement de l'alliance consentie en période mekkoise, à la demande d'obéissance à Médine.

- **La Guidance**, nul déplacement sans le concours de la piste, essentielle pour les tribus car elle est le gage de la réussite du voyage dans le désert. Dès lors que la divinité sera investie de la fonction centrale de la guidance «hudâ», elle devient ou que ce soit la maîtresse des pistes.
- **Le Don**, est l'une des composantes majeures du pacte social qui lie les membres d'une tribu, d'un clan, d'un lignage. Il est mutuel. Chacun donne ce qu'il peut, à commencer par une solidarité sans faille entre les membres d'un même groupe. Le don est inséparable de l'alliance. Celui qui dispose de biens doit les partager à la mesure de ses moyens et des besoins des membres de son groupe. Mais il ne doit pas se dessaisir de ce qu'il possède. La répartition de ce que l'on donne et de ce que l'on garde doit permettre d'assurer la survie du groupe.
- **C'est dans l'évolution du discours et des actes concernant ces trois piliers que se caractérisent les deux périodes du discours coranique.**

Mais qui est Mohammed ?

On ne peut pas parler de l'Islam sans connaître la personnalité de Mohammed.

Son nom complet est Abū-al-Qāsim Muhammad ibn ` Abd Allāh ibn ` Abd Al-Muttalib ibn Hāshim.

Après que la mère du Prophète ait raconté un songe à son grand-père, ` Abd Al-Muttalib, celui-ci lui donne le nom de Mohammed totalement inconnu à l'époque.

Ce nom arabe *Muḥammad* est inexistant avant la vie de Mohammed.

Participe passif du verbe « louer », ce terme n'est pas un prénom et ne put être donné comme tel. Il s'agit probablement d'un surnom — peut-

être posthume, à l'instar du « Bien-aimé » donné à Jésus dans l'Épître aux Éphésiens ou l'Ascension d'Isaïe, qui est devenu un surnom.

Mohammed signifie "Celui qui est digne de louanges", "Le béni". Les occidentaux l'appellent "Mahomet" mais les musulmans considèrent ce nom comme une offense car Mohammed signifie en arabe "Le Béni" alors que Mahomet est tout le contraire ! Ce nom provient de l'expression « Mâ houmid » qui veut dire "celui qui n'est pas béni".

Mohammed n'est que très peu nommé dans le Coran. Son nom (*Muḥammad*) ne compte que quatre occurrences dans le corpus coranique [3:144, 33:40, 47:2 et 48:29] et, s'il y est désigné une cinquième fois, c'est sous le nom (*Aḥmad*) [61:6]

Naissance et enfance

La tradition musulmane retient pour date de naissance de Mohammed 570. Il serait né précisément un lundi soir, le 12 du mois de Rabî`a al Awal, troisième mois lunaire du calendrier arabe.

Il descend de Hâchim, son arrière grand-père, prince des Quraychites, qui se réclament de la descendance d'Ismaël, fils d'Abraham, et gouverneur de La Mecque et gardien de la Ka`ba. sanctuaire qu'auraient reconstruit Abraham et son fils Ismaël.

Son clan a cependant perdu de sa splendeur et c'est la tribu des Banu Umayyah (« le clan d'Umayyah ibn `Abd Šams », grand-oncle de Mohammed) qui contrôle La Mecque.

La mort de son père `Abdullâh survient avant la naissance de Mohammed à Yathrib (qui prendra plus tard le nom de Médine), Se trouvant dans une situation précaire, sa mère Amina le confie à une nourrice, À cette époque, la coutume des familles nobles de Quraych voulait que les enfants soient élevés à la campagne. La vie dans le désert, au milieu des Bédouins réputés pour la pureté de leur langue, était censée prodiguer aux enfants santé et force d'expression.

Sa mère **Amina** décède alors que Mohammed n'a que six ans. Son grand-père paternel ` Abd Al-Muttalib le prend alors dans sa maison. Deux ans après, sur son lit de mort, ` **Abd al-Muttalib** charge Abû Tâlib, l'aîné de ses enfants, de prendre soin de Mohammed. Il l'élève comme ses propres enfants.

Première expérience mystique à 6 ans : La tradition islamique raconte qu'alors que Mohammed et l'un de ses frères de lait avaient la garde de quelques bêtes à proximité des habitations, Halîma et son mari Abû Kabchah (surnom donné à son mari) furent alertés par leur fils de lait qu'il aurait vu deux hommes vêtus de blanc coucher Mohammed sur le sol et lui ouvrir la poitrine. Accourant sur les lieux, Halîma et son mari trouvèrent Mohammed debout mais tout pâle. Il leur aurait donné la même version que celle du fils de lait.

Les deux hommes vêtus de blanc auraient été deux anges, envoyés pour purifier le cœur de l'enfant, destiné à être prophète de l'islam, et pour apposer le sceau de la prophétie entre ses épaules.

Jeunesse et vie adulte

Alors que Mohammed a douze ans, Abu Talib décide de tenter sa chance dans le commerce caravanier avec la Nabatéenne (Syrie), son neveu insiste pour l'accompagner. **La tradition veut que, lors d'un voyage, un moine Bahira reconnaisse sur lui le signe de la vocation prophétique.**

Agé de vingt ans (ou de quatorze ans) il se serait distingué par son intrépidité lors de batailles entre tribus.

Quelque temps plus tard, les fondations de la Kaaba sont gravement touchées par des pluies torrentielles. Menaçant de s'effondrer, le sanctuaire doit être démoli et reconstruit par les Quraychites. Quand il s'agit d'y reloger la Pierre noire, une météorite qui serait vénérée par les Arabes depuis le temps d'Abraham, les tribus ne s'accordent pas sur le choix de celui qui aura l'honneur de replacer la pierre sacrée.

Elles conviennent qu'il reviendra au premier qui se présentera le lendemain à la porte du temple. Selon cette tradition, cela aurait été Mohammed. Pour ménager les susceptibilités, il aurait enlevé sa cape et y aurait placé la pierre noire, qu'il aurait fait élever ensuite par deux Arabes de chaque tribu et la prenant alors, il l'aurait placée lui-même, sous le regard approbateur de tous les habitants de La Mecque, enchantés de la noblesse de cette action, pour démêler l'orgueil qui en avait été le motif.

Une riche veuve du nom de Khadîja engagea un jour le jeune Mohammed, qui s'était fait remarquer par son intégrité, pour conduire son commerce caravanier vers la Syrie. Il devient vite son homme de confiance, et elle lui propose le mariage, qu'il accepte en 595 avec la permission de son oncle Abû Tâlib. Elle avait alors 40 ans et lui 25.

Selon la tradition musulmane, cela le met à l'abri des soucis matériels et lui confère une certaine reconnaissance sociale à La Mecque mais il est raisonnable de penser que Mohammed, orphelin qui a contracté un mariage inégalitaire, a dû subir une certaine stigmatisation sociale, les individus isolés n'ayant à cette époque d'autre recours que la voie de l'affiliation à l'un des clans dominants. De cette union, il aura plusieurs enfants dont seules survivent quatre filles, Zeynab, Umm Kulthûm, Fâtima et Ruqayya.

Naissance d'une nouvelle religion

Premiers pas de l'islam

Mohammed effectue de nombreuses retraites spirituelles, à l'instar de ce que font les *hunafâ*, des ascètes de tendance monothéiste qui annoncent la fin des temps. La tradition musulmane affirme que c'est en 610 que, pour la première fois, l'archange Gabriel (*Jibriîl*) lui serait apparu dans la grotte de Hira où il avait coutume de se recueillir et lui aurait transmis, selon les croyances musulmanes, la révélation, la parole de Dieu.

Mohammed, qui a alors 40 ans, commence à transmettre des versets qu'il déclare être révélés par Allah et dictés en arabe par Gabriel, cette dictée aurait duré vingt-trois ans. Les révélations se seraient accomplies

ponctuellement ou régulièrement selon les péripéties de sa vie et de la communauté musulmane.

Selon le dogme musulman, c'est là l'origine du Coran, que Mohammed aurait pris soin d'enseigner oralement dès le début.

La tradition rapporte que, effrayé par la première visite de Gabriel, Mohammed se serait réfugié auprès de son épouse et lui aurait raconté cette vision. **Khadija** aurait recouvert d'un drap Mohammed, à sa demande (d'où l'intitulé de la sourate : *Al-Muzzammil*, « l'enveloppé ») et se serait enquis d'avertir son cousin, **Waraqa ibn Nawfal**, qui était un chrétien nestorien et à qui elle aurait annoncé la nature prophétique de son époux. Plus tard, Khadija serait retournée voir son cousin, en compagnie de Mohammed. Waraqa lui aurait affirmé qu'il était bien un prophète de Dieu et que l'apparition de la **grotte de Hira** aurait été l'archange Gabriel.

Mohammed aurait fait part secrètement de son message à ses proches, et avec eux il fonde, une sorte de « secte », un groupe de croyants qui se feront appeler plus tard les **musulmans** : nommés ainsi en référence à Abraham (*muslim*, celui qui se donne, qui se soumet volontairement à **Allah**). Puis, la prédication devient publique et s'étend à l'ensemble de la population mecquoise.

Le 27 rajab de l'an 2 avant l'hégire, soit autour de l'année 620 de l'ère chrétienne se situe la deuxième expérience mystique de Mohammed.

C'est le songe du voyage à Jérusalem.

Le voyage nocturne se fonde sur le verset 1 de la sourate « Le Voyage nocturne », XVII du Coran, intitulée *al-Isra* :

« Gloire à celui qui a fait voyager de nuit son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée très éloignée dont nous avons béni l'enceinte, et ceci pour lui montrer certains de nos Signes. Dieu est celui qui entend et qui voit parfaitement. »

L'ensemble des récits de l'isra et du miraj rapportent une même succession d'événements :

- Mohammed, qui dort à la Mecque près de la Ka'bah, est réveillé par l'ange Gabriel
- Il accomplit le voyage vers Jérusalem sur Bouraq, une créature surnaturelle. En route, ils rencontrent des puissances bonnes et mauvaises, visitent Hébron et Bethléem.
- Arrivé à Jérusalem, il rencontre les Prophètes Abraham, Moïse et Jésus, et dirige leur prière.
- Il monte dans les sept cieux par une « échelle » ou toujours sur Bouraq
- Il visite les sept cieux. Au ciel inférieur, il rencontre Adam, au second Jésus ('Issa) et Jean le Baptiste (Yahya), au troisième il vit Joseph fils de Jacob (Yusuf), au quatrième, Hénoch (Idris), au cinquième, Aaron (Haroun), au sixième, Moïse (Moussa) et enfin, au septième ciel, c'est au tour d'Abraham (Ibrahim). Il atteint ensuite un lieu où il entend le bruit des calames qui écrivent la destinée.
- Il rencontre Dieu et discute avec Lui le nombre de prières quotidiennes. Moïse participe à la discussion et encourage Mohammed à demander une réduction du nombre de prières de cinquante à cinq, ce qui est fait après plusieurs aller-retour, sans que ces prières perdent de valeur.
- Il revient à la Mecque, où son récit est accueilli avec scepticisme par ses proches, hormis Abu Bakr.

Période mekkoise : 610-622

L'Alliance

Durant la période mekkoise, c'est la tribu de Mahomet qui aurait été la cible unique du discours coranique. Mahomet se voit et se proclame entièrement fidèle à son alliance de parenté, il ne cherche pas à enfreindre les règles sociales.

Dans le contexte mekkois Mahomet apparaît exclusivement comme un « avertisseur » *nadhîr* ou *mundhir* chargé de transmettre la parole inspirée à ceux de son clan qui lui sont étroitement apparentés. il n'accédera au statut de « prophète », *nabî*, et de « porteur de message », *râsul*, qu'en contexte médinois.

Après des prémices qui semblaient vouloir conduire sur une voie ancestrale, c'est un parcours improbable sur lequel va être entraîné l'allié divin du Coran et son inspiré. La rupture va être brutale. Elle résulte de l'impossibilité à laquelle est confronté le transmetteur de la parole inspirée de pouvoir se faire entendre des siens. on peut penser que cela tient à son statut dans la tribu : orphelin de père, épousé encore jeune homme par une veuve plus âgée que lui, pas de fils survivant de ce mariage, appartenant à un clan en déclin, les Hâshim sont abonnés à des fonctions peu lucratives (abreuvement des pèlerins (siqâya).

Les croyances eschatologiques n'existaient pas dans la tradition patriarcale des tribus d'Arabie. Il n'y a donc pas au départ une représentation de la fin généralisée de tous les peuples, mais un bouleversement qui ne concerne qu'un groupe humain à la fois, un groupe tribal. **sourate 51 (Adh-Dhariyat)**

Dans l'Arabie aride les sociétés étaient indifférentes à ce qui ne les concernaient pas directement. Elles vivaient leur monde sur le seul mode généalogique ne s'intéressant à rien d'autre qu'à une utilité immédiate pour assurer au mieux le présent et assumer l'avenir en procrétant une descendance suffisante pour maintenir la force et la survie du groupe.. On ne trouve pas dans ces sociétés de mythe cosmogonique d'un commencement absolu, celui de la création du monde et des hommes.

Le discours coranique va s'employer alors à faire passer la croyance des hommes de tribu qui pensaient pouvoir s'en remettre à leurs alliés divins, pour une totale illusion. Ce n'est pas le principe même de l'alliance qui est récusé. C'est l'identité de l'allié qui est mise en cause. A se tromper d'allié la tribu court à sa perte. C'est ce que le Coran va s'efforcer de démontrer **sourate 36 (Ya-Sin)**

Contrairement aux sociétés polythéistes où le rapport d'obéissance à la fois au roi et aux dieux se traduit par une ritualisation figée des conduites et une hiérarchisation sociale stable, les populations d'origines pastorales sont toujours à la recherche d'une protection dont la garantie ne leur est jamais totalement assurée. En Arabie notamment, en raison

d'un nomadisme sur des espaces étendus c'est la figure de l'allié, que l'on souhaite puissant et fiable, qui répond le mieux aux attentes collectives, à condition qu'il fasse la preuve de son efficacité dans la vie réelle.

La Guidance

Le **sabîl** coranique décrit tout ce que la divinité a créé (bien façonné) dans les cieux et sur la terre. Cela s'applique aussi aux chemins tracés par la divinité durant le processus de création dans l'objectif explicite d'utilité pour les hommes.

Dans les adresses à l'inspiré le sabîl apparaît ensuite comme le « chemin de ton Seigneur » sabîl Rabbi-ka car tracé d'emblée par la divinité créatrice. A défaut de se trouver sur le chemin, sabîl, tracé par la divinité coranique, on ne pouvait donc qu'être perdu. **Devant une certaine indifférence des tribus face à ce discours, le discours coranique s'inscrit dans un processus de dramatisation : ceux qui refusent de suivre le sabîl seraient voués maintenant aux tourments de l'enfer.** Les Mekkois savaient qu'ils n'étaient pas perdus puisqu'ils suivaient la voie éprouvée de leur père.

La construction de la figure d'Allah

Pendant la période mekkoise deux dénominations de Dieu apparaissent. Elles font toutes deux le lien entre le divin et l'humain.

Rabb : se présente comme le Seigneur divin en sa demeure (**sourate, 56, 106**). Il partage le rapport personnel à l'homme. Il est utile dans l'alliance qu'il contracte avec la tribu pour son assistance matérielle et de protection.

al-Rahmân : le Clément, le Bienfaisant, nom divin qui compte pas moins de 50 mentions dans le Coran dont la plus nombreuse dans la **sourate 19 de Marie**, puis la **sourate 43 (Az-Zukhruf)**, toutes mekkoises. Ce nom est plutôt un qualificatif ; introduit dès la **sourate 67 (Al Mulk)** il préfigure le caractère divin eschatologique de la création de la terre et des cieux.

Le Rahmân en entrant en scène après le Rabb se superpose à sa figure locale en le renforçant de nouveaux pouvoirs. Mais, dotée d'un ancrage

local incontournable, la figure du Rabb ne s'efface jamais. Plusieurs sourates mixent les trois noms : **78-37, 32-4, 25-59-60, 67-28-29-30.**

Allah : Apparaît toujours sous le statut de nom propre comme « la Divinité » ou « le Dieu », mais le nom d'Allah n'entre pas dans les catégories humaines. Il appartient de plein droit et exclusivement aux catégories du divin.

Durant la plus grande partie de la période mekkoise son rôle sera d'abord de gagner le combat des dieux. Il y parviendra en menant à son terme l'action de dévalorisation des divinités rivales qui avait déjà été entamée sous l'égide du Rahman. Cela se fera aussi contre des tribus hostiles et dans le tourbillon polémique qui l'opposeront à des contradicteurs inattendus que seront les juifs issus des tribus juives médinoises.

Contrairement aux passages eschatologiques primitifs qui ciblaient les actes humains (comptage des actes solidaires), le Jugement d'Allah porte désormais sur le bon et le mauvais choix de l'alliance avec le divin. La bonne alliance conduira les hommes (et les leurs) sur le chemin du paradis. La mauvaise les mènera vers le lieu de brillance *djahim*. Ils y seront séparés des leurs et leur groupe de parenté disparaîtra.

Allah le Dieu de Noé :

Durant la période mekkoise c'est à partir de la **sourate 71 dite de Noé** que la figure d'Allah s'affiche de manière fonctionnelle. La figure de Noé y sert de prête nom à Mahomet pour confirmer son statut de récepteur du message divin. **Il s'agit pour Mahomet/Noé d'avertir son peuple/tribu du risque encouru s'il refuse de rendre culte à Allah. Le nom d'Allah est désormais totalement prééminent. Celui du Rahman a complètement disparu. Quand à la figure du Rabb, elle se spécialise dans le rapport personnalisé de l'échange.**

La sourate 71 dite de Noé à partir des versets 21-28 prend une étrange tournure. Elle s'adresse directement à « son Seigneur » à qui elle propose un châtement pour les « égarés ». Cette incitation est étonnante car d'origine humaine et non divine, de même que la demande de pardon pour un messager, ses parents et ceux qui se sont ralliés.

Elle sert de base pour justifier les actes des djihadistes contre les kâfirun.

71-26 : « Noé s'écria : Mon Seigneur, Rabb-î; ne laisse pas, vivre sur la terre quiconque de ceux qui te récusent, al-kâfirin. »

71-27 : « Si tu les laissais vivre, ils égareraient tes serviteurs; ils ne pourraient procréer que des transgresseurs, qui s'acharneraient à te récuser. »

Le Coran passe pour un texte traversé de violence et porteur d'incitations belliqueuses qui sont censées nourrir des activistes meurtriers dans le monde contemporain. Si de fait les porteurs actuels de cette violence font référence au texte Sacré cela ne correspond pas à la réalité du discours coranique en phase avec le milieu d'origine.

Il importe aussi de distinguer le discours de l'action. En effet, la violence du discours peut n'être que le substitut compensatoire d'une action impuissante.

Le Coran met en scène la peinture effrayante des fins dernières pour ceux qui ne rejoindraient pas sa cause ou se conduiraient mal.

Cependant pour ceux qui ne croient pas, cela reste une violence sans effet qui ne leur fait pas abandonner leurs fidélités ancestrales. Le perturbateur incompris finit par être exclu de son propre clan. Il doit quitter La Mekke comme un banni. **Dans cette période première jamais le discours ne peut se traduire en action, puisque le porteur de la parole coranique demeure au milieu des siens.**

Le Don

Si le don eschatologique reste de l'ordre de la rétribution promise, le don de subsistance doit régir la vie réelle au quotidien. Quelles que soit les promesses eschatologiques, la divinité coranique doit être présentée comme dispensant des dons terrestre, et maintenant. Nulle alliance ne vaut, nulle guidance non plus, si l'une et l'autre ne débouchent sur le don immédiat.

La stratégie utilisée pour faire admettre le don divin - thématique d'origine biblique - qui ne faisait pas partie du paganisme local, est basée sur la notion de constatation d'évidence. Les Mékkois sont invités, à voir et à reconnaître ce que le Coran désigne comme des signes irréfutables. C'est par l'intermédiaire des **âyâts**, les signes de piste, qui guident à coup sûr, auxquels on peut se fier, qu'est censée être reconnue la présence incontestable de l'action divine.

Pour être crédible cette notion allogène devait inévitablement s'apparier avec une modalité locale et être mise au service de la prospérité et de la bonne vie des hommes.

Pour les tribus le premier don de subsistance est le pâturage, **sourates 87-4,5 et 69-31,33** et puis viendront les dons liés à la Création : le ciel, la terre, le jour, la nuit, la pluie et le pâturage, tout ceci étant exclusivement procuré par le Dieu, **sourate 79-31,32**. Ceci débouche sur le jardin oasien terrestre qui renvoie à un cadre de vie dont la divinité est faite maîtresse et créatrice.

L'objectif est donc pour les tribus de reconnaître ce qu'elles disent à la divinité, ce qui devrait les conduire à choisir, dans leur propre intérêt, la bonne alliance.

L'obligation de gratitude

Al-Razzâq est le nom de Dieu qui désigne sa fonction de « distributeur de subsistance », inépuisable et sans limite. En contrepartie de cette totale pourvoyance de tout ce qui fait besoin la gratitude humaine est évidemment réclamée. **L'homme se trouve ainsi cantonné dans la position d'être constamment redevable à son dieu, sans jamais pouvoir se libérer de sa dette qu'il continue à contracter jour après jour.**

En contrepartie le don divin peut être donné ou repris. L'homme ne doit pas s'illusionner sur le pouvoir qu'il exercerait sur sa récolte car alors Dieu peut reprendre ce qu'il lui a donné

La thématique du don est présente d'emblée dans le Coran. Le Coran mekkois met en scène, dès la période la plus ancienne, le don divin dont l'implication est une fonction incontournable de la société tribale, pour assurer la survie, la vie, et si possible la prospérité des hommes dans l'alliance de leur dieu.

La thématique coranique du don divin est d'abord strictement tribale et s'inscrit dans la continuité des croyances antérieures. Seule change l'identité du donateur divin. Mais son action demeure identique à celle des divinités concurrentes.

Le don divin est présent dans la **sourate 53** où la divinité réponds par une promesse de dons à venir qui succéderont à ceux déjà reçus. Puis il devient dans les **sourates 55 et 56** le don divin fait à la tribu de guidance et de sécurité du parcours dans le désert.

Le don divin quittera le milieu tribal et s'engagera dans la voie eschatologique et celle de la Création quand l'inspiré est rejeté par sa tribu, car son discours ne pouvait être entendu étant donné l'abaissement de son statut.

Dans le Coran le don est défini comme une rétribution avec ses deux faces. Le châtement fonctionne comme un don divin, mais c'est le don du pire.

Contrairement au « don négatif », c'est à dire au châtement la thématique coranique du don positif va se révéler évolutive entre les périodes mekkoise et médinoise.

Dans le milieu tribal où il n'y a pas de bonheur individuel car c'est la survie et la prospérité du groupe de parenté qui est en jeu. Celui qui comparaît devant le Seigneur divin pour répondre de ses actes, c'est le chef de tribu ou de lignée qui répond pour l'ensemble des siens, lesquels sont entraînés dans son bonheur ou dans son malheur.

Dans la période mekkoise, la rétribution positive n'est pas encore très élaborée, contrairement à la peinture du châtement qui est déjà marquée par des traits terrifiants. L'urgence pour « l'inspiré » était de susciter la crainte pour mieux faire entendre l'annonce comme une alerte que la tribu devait prendre au sérieux.

Dans l'eschatologie mekkoise aucune localisation n'est précisée. Le paradis comme lieu de récompenses n'est pas encore présent. A l'inverse dans la phase la plus ancienne, le lieu de châtement se laisse identifier comme un espace où l'homme malfaisant sur terre sera conduit et dont il ne pourra s'échapper.

Quid de la **djanna**, le paradis du Coran ?

En période mekkoïse il s'impose assez vite. Il y atteint son apogée et est très important dans le discours le concernant. Alors qu'en période médinoïse il semble se rétracter dans sa partie descriptive pour quasiment se réduire à une formule stéréotypée, des jardins sous lesquels coulent des courants d'eau et où les élus restent toujours jeunes.

Le mot djanna est le plus fréquent pour désigner le paradis dans le Coran.

C'est dans la deuxième partie de la **sourate 88** que sont présentés, pour la première fois le contenu et la localisation de la « bonne vie ». Elle ouvre le registre du « jardin » paradisiaque ou djanna. Cette thématique nouvelle tendra à développer d'une certaine façon et pour un temps, car ce ne sera plus le cas à Médine, le fantasme d'un au-delà de délices. La représentation du lieu paradisiaque rassemble ici deux espaces, l'un extérieur le jardin et les eaux qui y courent en réseaux et l'autre plus intérieur qui fige les élus dans l'immobilité d'un repos bien mérité.

Du vin et des desservants.

Le breuvage qui remplit les coupes du paradis est le vin ; pur et vieux, additionné d'une eau très pure, mêlé de camphre et de gingembre. Contrairement au vin terrestre, le vin paradisiaque n'enivre pas (pas de malaise ni de migraine),(**sourate 37-47**).

En période médinoïse l'incitation à renoncer au vin, est liée à la consommation qui en serait faite lors de la pratique d'un jeu de hasard bédouin, le maysir (une loterie)

La consommation du vin est vue comme une source de querelles pouvant dégénérer gravement, et le Coran dit y voir la main du diable.

Les avantages du vin ont été dûment reconnus en période mekkoïse. La boisson tirée des dattes comme celle issue de la vigne avait été présentée comme faisant partie du don que Dieu fait aux hommes pour leur bien et pour assurer leur subsistance.

La région montagnarde de **Taëf**, à proximité de la Mekke, était productrice de vin. La branche abbasside de la famille du prophète y aurait possédé des vignobles.

Les desservants au service du paradis coranique ont partie liée avec les représentations de faste et de luxe. Cependant l'obsession du « hourisme » coranique tend à faire oublier une catégorie de desservants que sont les éphémères échansons, **sourate 76-19. 56-17 et 52-24** (Parmi eux circulent des garçons à leur service; ils sont comme la perle cachée dans la nacre de sa coquille)

La **houris** apparaît comme l'image inversée de l'esclave terrestre sexuellement à la disposition de leur maître selon les moeurs de l'époque. Les houris coraniques vont apparaître dans le même cadre que les éphèbes échansons et au sein de la même section des sourates mekkoises qui dressent les décor des plaisirs de la djanna, **sourate 78-31,35**. La présence des femmes de paradis sera effacée à Médine.

La **sourate 52-17,20** offre une séquence paradisiaque. Cependant dans la société tribale de l'époque, ces plaisirs ne peuvent se dérouler dans un cadre familial, et il est impensable que l'on puisse épouser une houris.

La thématique mekkoise du hourisme va se développer dans la sourate **56-35,38**, dans ce passage qui se caractérise par une érotisation affirmée, qui fait passer d'une description de la beauté d'apparence à la promesse d'une copulation réussie et facile.

Dans le contexte mekkois, cette vision paradisiaque est totalement utilitariste. C'est pour essayer de rallier à sa parole que l'inspiré joue sur la concupiscence des hommes de son temps en dépeignant les avantages concrets qu'ils retireraient à ce railler a cette parole. Ce discours qui reporte les avantages promis dans un au-delà auquel ils n'accordent aucun crédit restera toutefois lettre morte pour les Mekkois dont l'hostilité ne fera que s'accroître.

Fin de la période Mekkoise

Mohammed dérange les autorités établies car ses croyances risquent en effet de saper la prospérité économique de la cité, liée aux foires et aux pèlerinages, tandis que le rejet des cultes ancestraux risque de fragiliser le statut social des grandes familles.

La mort en 619 de son oncle Abû Ṭālibet et de sa femme Khadîja lui fait perdre tous ses appuis.

La croissance du groupe inquiète les Mecquois et les persécutions contre Mohammed et les siens se font de plus en plus vives après la mort de Khadija et d'Abû Tâlib. Une première vague d'émigration emmène une partie des musulmans en Éthiopie où ils vivent quelque temps sous la protection du négus ou roi d'Éthiopie. Mohammed profite de la saison du pèlerinage qui voyait affluer vers La Mecque les Arabes de toutes les régions de la péninsule d'Arabie pour prêcher le message de l'islam. Il conclut un pacte avec un groupe de Médinois qui acceptent son message. L'année suivante, en 620, la communauté musulmane médinoise est plus nombreuse. 70 hommes se rendent en pèlerinage à La Mecque pour prêter allégeance à Mohammed et lui proposer leur protection s'il s'installait à Médine. L'ordre est donné aux musulmans mecquois d'émigrer (hégire) à Yathrib (future Médine) en 622, an 0 du calendrier musulman.

622 marque traditionnellement la « migration » — hijra ou « hégire » — des partisans mecquois de Mohammed qui, au nombre d'une septantaine, abandonnent alors progressivement La Mecque pour Yathrib. Yathrib est également appelée *Madīnat al-nabî* — la « ville du Prophète » — ou Médine.

Mohammed et ses disciples, privés de ressources, montent en secret plusieurs expéditions qui échouent contre les caravanes faisant le cabotage entre les oasis, jusqu'à l'attaque en mars 624 de la grande caravane à Badr, connue sous le nom de bataille de Badr où ils sont vainqueurs. Le butin est considérable et fait de lui l'homme le plus riche et le plus puissant de Médine.

Période Médinoise 622 - 632

Chef de guerre et fondateur politique de l'Umma

Fort de son nouveau pouvoir, Mohammed réorganise Yathrib, où il est en même temps chef religieux, politique et militaire. Il s'appuie à la fois sur les deux tribus arabes et les trois tribus juives qui y vivent.

Là, Mohammed se mue en chef unificateur d'un État théocratique monothéiste qui dépasse les divisions tribales traditionnelles,

commençant par former une communauté unique entre les *Muhâjirûn* — les « Émigrants » mecquois — et les *Ansâr* — les *Auxiliaires [du Prophète]* convertis de Médine. Cette communauté supra-tribale réunie sous l'autorité de Mohammed se concrétise à travers un ensemble de documents, connu sous le nom de « Constitution de Médine » en fait huit documents rédigés à des dates différentes, par les historiens modernes, qui précise les droits et devoirs des différents groupes médinois, musulmans, juifs et polythéistes. Cette nouvelle communauté de nature religieuse — l'*Umma* — est ouverte à chacun par la conversion, indépendamment de son origine tribale ou ethnique. L'*Umma* initiale devait ainsi probablement inclure les trois tribus juives médinoises qui devaient participer à la défense de la ville.

Quelques juifs, par conviction, reconnaissant en Mohammed le prophète tant attendu à l'instar du rabbin `Abdullah ibn Salam, ou par opportunisme, embrassent l'islam. Si Mohammed semble avoir voulu gagner la reconnaissance, voire l'adhésion des tribus juives de Yathrib par l'adoption ou l'adaptation de certaines de leurs pratiques — jeûne, prière de midi, institution de l'Achoura, à l'imitation du Yom Kippour... —, les réticences de ces dernières poussent le prophète à prendre ses distances avec le judaïsme.

La rupture se marque, selon la tradition, vers 623, à la suite d'une vision du prophète qui invite les fidèles à ne plus prier vers Jérusalem mais désormais tournés vers La Mecque, marquant l'« arabisation » de l'islam. Le sanctuaire mecquois dont la fondation est attribuée à Ibrahim devient le centre spirituel de la nouvelle religion tandis que le Coran s'affirme comme la seule révélation authentique, le judaïsme et le christianisme n'ayant su conserver l'intégrité des Écritures.

Ceux qui ne s'accordent pas avec les projets de Mohammed se retrouvent écartés et l'opposition interne à Médine, qui inquiète Mohammed, est matée : deux tribus juives sont chassées de la ville en 624 puis 625 et la troisième est décimée en avril 627.

Après la bataille de Badr, Mohammed définit une véritable doctrine de la guerre, du djihad. Il fixe notamment les règles pour la répartition du butin. Le mois de jeûne, Ramadan, est par la suite fixé le mois

anniversaire où aurait commencé la révélation du Coran ou, selon une autre version, pour commémorer la bataille de Badr.

Mohammed aurait participé à de nombreuses batailles après l'Hégire.

Pour faire triompher l'islam du vivant du Prophète il fallait user de la force guerrière, seule option valable pour réformer et convertir les arabes qui ne comprenaient que les rapports de force à l'époque. En effet, la violence y était extrêmement forte à l'époque de la jâhilîya étant donné qu'il n'y avait pas du tout d'organisation étatique en Arabie, à l'exception du Yémen. Par ailleurs seuls les Muhajirun (en émigrant à Médine ils avaient perdus tous leurs biens à la Mecque) participaient aux expéditions contre les caravanes avant Badr.

En l'an 630 (8 de l'hégire), la trêve avec la Mecque est rompue lorsqu'une tribu alliée de La Mecque agresse une tribu alliée de Médine. Mohammed marche secrètement sur La Mecque à la tête de dix mille soldats. Aux portes de la ville, il garantit la sécurité de toute personne non combattante et déclare une amnistie générale. La Mecque se rend alors sans opposition. La plupart des habitants se convertissent à l'islam et la Kaaba, débarrassée de ses idoles, conserve sa place éminente dans la culture arabe en voie d'islamisation.

Ce dernier, établi à Médine, poursuit l'élaboration de son réseau d'influence : plusieurs expéditions assurent la domination au nord de la Péninsule, notamment à Khaybar, une riche cité juive. Il assure la « protection » des habitants exigeant de leur part une taxe au profit des musulmans. **Ainsi naît la djizîa, l'impôt annuel collecté sur les hommes pubères non-musulmans (dhimmis).**

À partir de l'hégire, il aura fallu neuf ans pour que toute l'Arabie embrasse l'islam.

L'Alliance pilier central et la Guidance fonction majeure

C'est à Médine que le chemin divin au tracement primordial prend toute son ampleur. Le sabîl s'affiche alors dans un sens spécialisé, celui de la

voie privilégiée de l'action. Les partisans de Mahomet vont être incités à s'engager en personne, **bi-anfusi-him**, dans la voie d'Allah.

La formule apparue à ce moment va faire fortune. Elle est demeurée active et vivante jusqu'à aujourd'hui dans les idéologies musulmanes militantes. Le vocabulaire des mouvements fondateurs modernes, le salafisme des XIXe et XXe siècles tout comme les mouvements radicaux contemporains' a largement puisé dans cette phraséologie. Ces mouvements ont tenté et tentent toujours de s'approprier de manière exclusive « la voie d'Allah », aussi bien face à des non musulmans qu'à des musulmans qu'ils déclarent déviants, ou même hérétiques ou apostats.

La tentation d'ostraciser ses adversaires de cette façon demeure encore aujourd'hui d'actualité. Avec la différence qu'au premier âge la parole coranique est dite sous la forme d'une inspiration transmise, en interaction directe avec la situation de son époque. L'action s'engage contre des adversaires bien identifiés, les mekkois qui avaient chassés Mahomet les tribus hostiles de la zone ou les tenants du judaïsme local, contre lesquels sont lancées des actions violentes, après que le débat et les tentatives de compromissions ont échoués. Alors que dans les phases suivantes, on entre dans l'âge des exégèses. Du point de vue de la croyance , ce sont des hommes qui vont agir au nom d'une idéologie qui est la leur et d'enjeux nouveaux qui sont ceux de leur société.

La formule sabîl Allah signe donc un rattachement chronologique à Médine, que ce soit positivement ou négativement.

On s'engage dans la voie d'Allah ou on s'en écarte. Dans le premier cas, que l'on meure ou que l'on vive, la gratification divine est au bout du chemin, en ce monde et surtout dans l'autre. Quand à ceux qui s'écartent de la voie d'Allah, ils sont sur le chemin de la perdition - le sachant ou non - car on ne peut être trompé par de mauvais guides (avertissement aux fils d'Israël qui sont invités à ne pas suivre ceux qui les ont égarés et qui d'ailleurs sont maudits par David et Jésus).

(Sourate 5-78, Al-Maidah La Table servi).

Ceux des Enfants d'Israël qui n'avaient pas cru ont été maudits par la bouche de David et de Jésus fils de Marie, parce qu'ils désobéissaient et transgressaient.

A ne pas suivre les avertissements coraniques, le chemin conduit indubitablement soit à se perdre sur terre, soit au châtement différé dans le temps eschatologique.

La période médinoise se caractérise par l'entrée dans l'action.

Désormais délivré de ses allégeances contraignantes à l'égard sa tribu de naissance, l'inspiré, émigré et banni de son ancienne tribu, est désormais libre de s'attaquer à tous ceux qui contestent son discours. Cette action ne saurait toutefois transgresser les règles communes de la sociabilité tribale.

La nouveauté médinoise consiste ici à réclamer ce qui est particulièrement difficile dans cette société, l'obéissance, à Dieu et à son messager.

Mais cette obéissance dans le contexte tribal est toujours contractuelle. Elle est normalement temporaire.

Les tribus juives.

C'est dans l'évolution des rapports du prophète médinois avec les juifs de l'oasis que l'on voit dans qu'elle mesure la violence dans le discours peut ou non déboucher sur la violence en action. Le choc est frontal puisque l'inspiré venu de la Mekke se dit porteur d'une parole divine à transmettre qui se situe dans la ligne des figures bibliques antérieure.

Cette prétention est immédiatement récusée par les autorités juives locales.

Après une période d'observation ou même de tentative de conciliation de la part du Coran le discours contre le judaïsme médinois va se faire de plus en plus violent. Prenant comme prétexte les interdits alimentaires sur lesquels la défaveur divine supposée s'affiche d'une manière claire. Ces interdits sont donnés comme une forme de sanction du fait qu'ils n'existent pas pour ceux qui suivent la révélation coranique. Ils seraient donc levés pour les juifs eux mêmes s'ils se raillaient en revenant dans le droit chemin. La rédemptions est toujours possible si l'on revient dans la voie d'Allah ce qui est impensable pour les juifs.

Quelques juifs, par conviction, reconnaissant en Mohammed le prophète tant attendu à l'instar du rabbin ` [Abdullah ibn Salam](#), ou par opportunisme, embrassent l'islam. Si Mohammed semble avoir voulu gagner la reconnaissance, voire l'adhésion des [tribus juives de Yathrib](#) par l'adoption ou l'adaptation de certaines de leurs pratiques — jeûne, prière de midi, institution de l'[Achoura](#), à l'imitation du [Yom Kippour](#)... —, les réticences de ces dernières poussent le prophète à prendre ses distances avec le judaïsme. La rupture se marque, selon la tradition, vers 623, à la suite d'une vision du prophète qui invite les fidèles à ne plus prier vers Jérusalem mais désormais tournés vers La Mecque, marquant l'« arabisation » de l'islam. Le sanctuaire mecquois dont la fondation est attribuée à Ibrahim devient le centre spirituel de la nouvelle religion tandis que le Coran s'affirme comme la seule révélation authentique, le judaïsme et le christianisme n'ayant su conserver l'intégrité des Écritures.

Le combat et la reddition des **Qurayza** relève plutôt, d'une opportunité sociale à s'accomplir (échec de la coalition des tribus et pactisation supposée avec les adversaires des Medinois attaqués) que d'un discours inspiré qui aurait commandé l'action.

S 33-26.

« Et Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre qui les avaient soutenus [les coalisés], et Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs; un groupe d'entre eux vous tuiez, et un groupe vous faisiez prisonniers. »

Le verset dit du sabre S9-5

« Quand les mois frappés d'interdit se seront écoulés, tuez (combattez) les associants où que vous les trouviez : prenez les ; assiégez les ; tendez leur des embuscades ; mais s'ils font repentance, se joignent au rituel, et donnent la contribution de solidarité, alors laissez les aller ; Allah pardonne et est miséricordieux. »

Ce verset souvent cité comme supposant justifier ce qui serait une violence intrinsèque au Coran pose le problème de l'injonction « tuez »

dans la mesure où il est question ensuite d'hommes susceptibles de se railler. Le discours de Mahomet exprime la volonté non pas d'exterminer les hommes des tribus mais de les amener à se joindre à l'alliance de son dieu.

Dans la société tribale de l'Arabie, la vie est importante car la tribu accepte difficilement la perte d'un membre. Il existe pour chaque conflit une porte de sortie permettant une négociation pour éviter un affrontement sanglant.

C'est le sens du verset ci-dessus.

Le Don

Le paradis médinois des familles

Le corpus du hourisme est complètement absent à Médine dans la représentation du paradis. Les séances ou voisinent desservants éphèbes et esclaves courtisanes ont totalement disparu. Il n'est plus fait la moindre allusion à des plaisirs libidineux. La mention du paradis se décline comme des « espaces de type oasien » en contrebas desquels coulent des canaux d'irrigation toujours pleins. On est destiné à y rester toujours jeune. Lorsque il est question d'épouses, c'est le paradis des familles qui s'invite dans le texte, renvoyant au contexte social de l'oasis médinoise où nombre de ralliés à la cause de Mahomet résident avec les leurs.

La promesse paradisiaque introduit cependant un certain nombre de pré-requis, **sourate 13-20,23**, qui correspondent à ce que Mohammed attend de ses partisans à Médine.

« ceux qui remplissent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte,

13.21. qui unissent ce qu'Allah a commandé d'unir, redoutent leur Seigneur et craignent une malheureuse reddition de compte,

13.22. et qui endurent dans la recherche de l'agrément d'Allah, accomplissent la Salat et dépensent (dans le bien), en secret et en public, de ce que Nous leur avons attribué, et repoussent le mal par le bien. A ceux-là, la bonne demeure finale,

13.23. les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux »

Le raisonnement médinois s'inscrit dans le cadre d'un fonctionnement social dont tous les acteurs doivent être dorénavant pris en compte. En période mekkoise, c'est toujours le chef de famille qui est responsable des siens devant l'ensemble des clans tribaux alliés et, par conséquent devant Allah, son allié suprême. c'est donc lui et nul autre qui comparait au nom des siens.

Concernant le paradis médinois qui fait un fort contraste avec les débordements luxurieux de la période mekkoise, il apparaît dans les **sourates ; 2-25, 3-15 et 4-57**. Dans ces trois sourates, les élus masculins des jardins paradisiaques (les chefs de famille) auront à leurs côtés des épouses purifiées. (?)

Il y a un hiatus considérable entre les esclaves de plaisir du hourisme mekkois et la sobriété du propos médinois. De plus la séquence paradisiaque, **sourate 52-26,27**, installe les élus à l'ombre des jardins sans soleil avec l'assurance d'un avenir qui ne mette plus les siens en danger.

C'est un véritable élixir de sédentarité qui est promis à ceux qui sont admis dans la djanna pour avoir rempli leurs obligations de solidarité en ce monde. La djanna paradisiaque devient un lieu de repos au sens fort du terme.

En période médinoise l'incitation à renoncer au vin, est liée à la consommation qui en serait faite lors de la pratique d'un jeu de hasard bédouin, le maysir (une loterie)

La consommation du vin est vue comme une source de querelles pouvant dégénérer gravement, et le Coran dit y voir la main du diable.

Le Coran

Mohammed est considéré par les musulmans comme le dernier des prophètes et des messagers dans le sens où il termine et scelle le cycle de révélation des religions abrahamiques. Il lui revient donc, dans la

croyance islamique, de restaurer la loi ainsi que la foi incorruptible du monothéisme d'origine tel qu'il fut apporté par Dieu à Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus, ainsi que tous les autres prophètes venus avant lui.

Les révélations (ou Ayat, lit. « signes de Dieu »), sont progressivement « descendues » sur Mohammed jusqu'à sa mort sous forme de versets qui seront compilés en un seul livre : le Coran, considéré par les musulmans comme la « Parole de Dieu » autour de laquelle la religion est fondée. Outre le Coran, la vie de Mohammed (Sira) et les traditions (Sunna) nourrissent également la foi musulmane.

Annnonce de la venue de Mohammed

Le Coran affirme que la venue de Mohammed comme prophète de l'islam pour toute l'humanité est annoncée dans la Torah et dans l'Évangile.

Plusieurs passages de la Bible sont interprétés par les musulmans en ce sens.

Sourate 61.6

« Et quand Jésus fils de Marie dit : "ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera "Ahmad". Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : "C'est là une magie manifeste". »

Sourate VII, Al-A'raf : 157

« (Je prescrirai ma Miséricorde à)..., Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit chez eux dans la Torah et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants. »

La construction du Coran, le sens perdu des mots.

Le **sabab** : dans une société où le lien social ne repose sur aucune autre contrainte que celle de la solidarité consentie, la corde, au delà de son utilité comme objet d'usage courant, peut jouer un rôle symbolique important.

Pas plus que l'homme du puits ou le cueilleur de miel, celui qui suit le sabab de Dieu ne saurait donc s'en détourner pour suivre sa propre piste.

La **sharî'a** : présent une seule fois dans **45-18** en rapport avec le conflit qui oppose Mahomet aux juifs de la cité oasienne. Désigne la « voie » et plus exactement une caractéristique du terrain, l'accès à l'eau dans l'Arabie **aride**, celui où l'eau affleure.

Le dieu coranique est donc dans ce cas un dieu garant de l'abreuvement des troupeaux dans les conditions les plus favorables possibles. IL y a donc un intérêt à suivre un allié divin qui dispose de telles ressources. Quant à la sanction qui frappe ceux qui n'ont pas suivi la voie qui leur était prescrite, il n'y a rien d'humainement législatif ni de contraignant en ce qui les concerne. La sanction qui les accablera est explicitement reportée au jugement dernier où il sera décidé de leur sort.

Le retour à la **charia** comme mode de gouvernement ou comme instrument législatif ne correspond ni au texte du Coran ni à la tradition musulmane classique. Ce que l'on appelle la charia répond à un besoin de normes adaptées mises en place à partir du VIII^e siècle en période omeyyade par les gouverneurs régionaux pour gérer les problèmes des tribus expatriées hors d'Arabie sur les terres de conquête.

La **sunna** : citée 17 fois dans le coran renvoi à la piste parcourue de longue date. Il est recommandé de la suivre puisque c'est une piste sûre réputée de jamais conduire le voyageur à sa perte.

Dans les sociétés en voie d'islamisation du IX^e siècle elle s'inscrira sur la piste du temps et deviendra la sunna du Prophète la voie fournissant des modèles de conduite qui seraient à imiter en tous points « **taqlid** »

La **sunna coranique** au contraire ne se partage en rien avec l'échelon humain. Elle est du seul ressort d'Allah. Elle renvoie à la permanence et à l'immunabilité de l'action divine qui est représentée comme excellent sa

puissance contre ceux qui auraient trahi son alliance. Elle apparaît alors comme une voie de châtement.

L'**umma** : désigne la communauté musulmane avec des traductions variées : la bonne voie, le guide qui mène sur la bonne voie, le groupe bien guidé par un bon guide qui a emprunté la bonne route, etc

Le **djihâd**, nom verbal désigne le fait de faire quelque chose. Il renvoie à la notion d'effort, que l'on accomplit pour parvenir à un objectif. Dans la notion d'origine, il n'est nullement question de guerre et encore moins de guerre sainte selon le sens communément retenu aujourd'hui. La forme djihâd signifie donc faire effort en faveur de ou contre quelqu'un. C'est le sens basique de « **l'effort contre** » qui s'exprime dans deux sourates mékkoises,

29-8 et 31-15,

« Et Nous avons enjoint à l'homme de bien traiter ses père et mère, et "si ceux-ci te forcent à M'associer, ce dont tu n'as aucun savoir, alors ne leur obéis pas". Vers Moi est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez. »

peu évoquées car l'action qui s'y joue se fait à l'encontre de Mahomet et de son dieu puisqu'il est demandé au fils de désobéir à ses parents s'ils s'opposent à l'alliance avec dieu. **Cette transgression de la règle tribale qui lie le père et le fils est impensable dans l'Arabie tribale du VII^e siècle. Le Coran justifie cette désobéissance par la sourate 26-68 à 104 qui met en scène la transgression biblique d'Abraham.**

C'est dans le contexte de l'action médinoise et notamment des expéditions lancées par Mahomet nécessitant des moyens humains et matériels que la notion de djihâd prend une toute autre dimension. Dans le contexte local, on ne peut contraindre un groupe, une tribu, à s'engager dans une opération qu'elle ne juge pas nécessaire ou productive. C'est dans ce contexte que le Coran va solliciter la double contribution matérielle et humaine en l'assimilant à un djihâd dans la voie d'Allah. Le djihâd « effort consenti » est confisqué pour se mettre au service de la cause de Mahomet. Le djihâd est alors affecté au seul service du sabîl Allah.

Le **qitâl**, la voie problématique du combat

Les razzias médinoises vont amener à quitter l'ancienne notion du djihâd pour déboucher sur le « combat » qitâl à mener « dans la voie d'Allah ». Quand il est question de combat il y va de la mort possible mais plus encore de la vie qu'il convient de préserver au maximum, que ce soit la sienne ou celle des autres. Le qitâl n'est pas une fin en soi, il est toujours le dernier recours étant donné les risques qu'il fait courir aux hommes du ou des groupes engagés. Dès que possible la négociation doit succéder au combat pour limiter les pertes.

Tuer les hommes d'un groupe adverse de manière inconsidérée ou gratuitement massacreuse constitue une transgression majeure. **S2-190 « Combattez dans la voie d'Allah ceux qui vous combattent mais ne commettez pas d'agression (inconsidérée) ; Allah n'aime pas les agresseurs »**

Nous sommes donc éloignés des actions suicides d'aujourd'hui ou mourir en croyant gagner son paradis est un contresens majeur sur la signification ancienne des vieilles notions auxquelles adhère pleinement le Coran.

Le Coran ne délivre aucun message à caractère général sur un combat à mener à outrance et dans n'importe quel contexte qui soit étranger au cadre historique de l'origine. Il n'y a donc pas d'appel à une guerre sainte frappée d'intemporalité.

Le **shadîd** ou le martyr

La mort au combat comme « martyr » est totalement absente du Coran. Cette notion s'est développée dans le monde médiéval musulman après la mort tragique de Hussein en 680, le cadet des petits fils de Mahomet. Elle a servi de point déclencheur à la martyrologie du chiisme. Selon le Coran c'est la divinité qui décide de l'heure de la mort, et non l'homme qui choisit de mourir.

Sourates

Verset abrogeant (nâsikh), verset abrogé (mansûkh)

Pourquoi revenir sur cette **règle de l'abrogation**? Parce qu'elle constitue une clé absolument indispensable pour la compréhension du Coran et donc de l'islam. Si on ne connaît pas le sens de cette règle fondamentale, on ne peut qu'être déconcerté ou découragé devant les nombreuses contradictions présentes dans le livre saint des musulmans.

« dans le cas de deux versets qui se contredisent, pour les spécialistes, le verset révélé en dernier abroge le verset révélé en premier ».

Etant donné que dans le Coran les **sourates ne sont pas classées dans l'ordre chronologique mais approximativement par ordre de grandeur décroissante** (de la plus longue sourate à la plus courte; un exemple d'exception: la première sourate), une question se pose inévitablement : en cas de contradiction entre deux versets, comment savoir quel est le verset révélé en dernier ?

« Il faut (...) se référer aux études des savants de l'islam pour connaître l'ordre chronologique ». Ceux-ci distinguent les **sourates mekkoïses** (révélées à La Mecque entre 610 et 622) et les **sourates médinoïses** (révélées à Médine entre 622 et 632).

Le principe du **verset abrogeant** (nâsikh) et du **verset abrogé** (mansûkh) est contenu dans le Coran lui-même :

Sourate 16 (sourate mecquoise, la 70ème révélée), verset 101 :
« Quand Nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre - ils disent : « Tu n'es qu'un menteur. »
Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. »

Sourate 2 (sourate médinoïse, 87ème révélée), verset 106 :
« Si nous abrogeons un verset ou si nous le faisons passer à l'oubli, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sait-tu pas qu'Allah est omnipotent ? »

Quel est l'intérêt de tout ceci ? La règle de l'abrogation a des conséquences pratiques, concrètes.

.Pourquoi la consommation d'alcool est-elle interdite aux musulmans ? La **sourate 16, verset 67** dit pourtant : « Des fruits des palmiers et des

vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour les gens qui raisonnent ».

Pour répondre à la question, il faut savoir que la sourate 16 est une sourate mekkoise (c'est la 70ème révélée) et qu'elle est abrogée par la sourate 2 (médinoise, 87ème révélée), verset 219. Celle-ci est abrogée à son tour par la sourate 4 (médinoise, 92ème révélée), verset 43.

Cette dernière enfin est abrogée par la **sourate 5 (médinoise, 112ème révélée), verset 90** : « O les croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les statues, les flèches de divination sont une abomination inventée par Satan. Écartez-vous-en afin que vous réussissiez. »

On a donc ici affaire à une succession de versets qui s'abrogent les uns les autres, et c'est le dernier d'entre eux (chronologiquement) qui a le dernier mot. « **D'après le principe de l'abrogation qui régit l'application du Coran, c'est la sourate 5 qui doit guider la conduite du musulman. Il faut donc ne pas consommer d'alcool**»

Conclusion

La divinité coranique est avant tout présentée comme dispensant des dons terrestres ici et maintenant.

La période mekkoise est le premier théâtre de la mise en scène du don divin. Très vite celle-ci va se vouloir grandiose. Pourtant elle débouche sur le vide, puisque le discours reste au stade de la promesse ou de la stratégie rhétorique de la recherche de la conviction.

La période médinoise, au contraire, renvoie au don comme résultat de l'action qui est désormais entreprise « dans la voie d'Allah » **fī sabīl Allâh**, avec un discours fortement incitatif. Mais en définitive c'est la réussite obtenue qui valide le don promis.

Dans le milieu tribal d'origine la croyance ne relève pas d'une conviction religieuse, mais de l'opportunité de recueillir en contrepartie des fruits de sa croyance. C'est pour cette raison que la fonction donatrice de la divinité coranique est constamment mise en avant.

C'est à la suite de leurs grandes conquêtes territoriales, après une brève période de guerres intestines, que les conquérants expatriés durent progressivement commencer à construire les bases d'une société nouvelle sur des terres qui leur étaient étrangères d'un point de vue anthropologiques. Cette période s'étalant sur environ deux siècles. C'est donc évidemment avec la contribution décisive des populations allogènes que put émerger la nouvelle religion. C'est Islam très éloigné des origines, expatrié et re configuré est l'ancêtre historique de l'islam moderne et contemporain.

La grande illusion des musulmans d'après est de vouloir croire qu'ils se rattachent directement à la période initiale, celle de leur prophète érigée en modèle, ce qu'il ne fut et ne pouvait pas être dans sa propre société. L'illusion de ce rattachement relève de la contrainte collective qui est de se donner un fondement mythique et d'adosser sa légitimité à des récits d'origine.

Cette imposture historique était attendue et s'est révélée nécessaire quand les principaux artisans de la fabrication de l'islam-religion, les populations du califat du 9^e siècle, n'avaient rien à voir avec celles à qui a été adressé le message premier.

L'islam

Sauf exceptions au Sri Lanka et en Irlande, tous les conflits ou la religion joue un rôle, impliquent des musulmans y compris dans les pays à dominante musulmane où les fondamentalistes révolutionnaires sont en guerre contre un état, se réclamant de la même religion qu'eux, mais qu'ils jugent impie et corrompu, étrangère aux vrai valeurs de l'Islam et vendu à l'Occident.

Une internationale terroriste musulmane a déclaré une guerre sans merci à l'Occident athée.

Les Écritures, toutes les écritures sont des auberges espagnoles où l'on trouve ce que l'on cherche, c'est à dire ce que l'on apporte avec soi.

Dans le Coran on peut trouver une incitation à la violence :

" Tuez les tous où vous les trouverez... La tentation à l'idolâtrie est pire que le carnage à la guerre" (2;187). " Si vous mourrez ou si vous êtes tués en combattant dans le sentier de Dieu, l'indulgence et la miséricorde de Dieu vous attendent" (3;151). " Tuez les idolâtres partout où vous les trouverez"(9;5) etc...

Mais également une parole de paix, de tolérance et de fraternité :
" Point de violence en matière de religion. La vérité se distingue assez de l'erreur"(2;257). "Si quelque idolâtre te demande asile, accorde le lui, afin qu'il puisse entendre la parole de Dieu « (9;6)

Si le bonheur de l'Occident a été la laïcité c'est à dire la distinction entre le spirituel et le temporel, le malheur de l'Islam en fut leur irrémédiable confusion. Ici pas de partage entre deux royaumes, entre la cité de dieu et celle des hommes. D'emblée Mahomet est prophète et chef de guerre, fondateur de religion et législateur, dirigeant d'une communauté de croyants qui est en même temps le premier Etat musulman. D'emblée religion et empire ne font qu'un.

Cette adéquation parfaite du religieux et du politique ne s'est réalisé qu'à l'époque du Prophète et de ses successeurs immédiats. Très vite le pouvoir politique et militaire est passé à des dynasties incapables de prétendre à la légitimité religieuse que seul était en mesure d'assurer le lien de sang avec le prophète. En Occident deux légitimités coexistaient celles du pouvoir politique et celle du pouvoir religieux toute deux relevant de l'autorité divine aucun d'eux n'étant assez puissant pour s'en arroger le monopole.

C'est ainsi qu'en Islam, une loi légitime ne saurait être qu'une variation sur les préceptes de Coran de la sunna, la tradition fondée sur les propos et les exemples du prophète, toute loi qui s'en écarterait étant par définition illégitime. En Occident le roi donne la loi, en terre d'islam il est censé exécuter une loi qui le précède et le dépasse.

L'Islam n'est pas une religion qui s'inscrit dans l'histoire sainte comme les deux autres monothéistes. Mahomet a beau se présenter comme le dernier prophète c'est à dire comme le successeur et l'aboutissement

ultime d'une lignée d'émissaires du tout puissant qui va d'Adam à Jésus en passant par Noé, Abraham et Moïse ; son message n'en est pas moins un message de rupture non de continuité.

Si le christianisme offre une nouvelle alliance contenue dans le nouveau testament c'est bien parce qu'il s'inscrit dans une histoire sainte et qu'il reconnaît la validité de la première alliance, et de l'ancien testament.

Ainsi, l'interprétation des écritures n'est pas simplement permise elle est indispensable pour en dégager la vérité.

Ce n'est pas le cas de l'Islam. L'histoire sainte commence avec lui, juifs et chrétiens ont déformé la parole de Dieu, leur bible est mensongère, la lire est au moins inutile, au pire pernicieux.

Le Coran, incréé, c'est à dire existant de toute éternité et attendant au pied du Trône que Dieu en fasse don aux hommes, contient toute la vérité, délivrée d'un coup, une fois pour toutes et dans la langue même de Dieu, par l'intermédiaire de son prophète.

Le Coran est donc la loi, divine, éternelle donc, et immuable. Le débat théologique qui naîtra des centres du savoir, de la philosophie, de la science, de la civilisation de l'islam classique (Bagdad l'Abbaside, Cordoue l'omeyyade, le Caire fatimide) sera vite étouffé, le génie arabe se réfugiera dans l'abstraction mathématique, la poésie et la jurisprudence.

Interprétation coranique et islamique : Adam, Abraham, Moïse, Jésus

Parmi les premiers commentateurs coraniques les plus importants figurent Muqatil Ibn Sulayman (VIIIe siècle) et al-Tabari (Xe siècle).

Au XI^e siècle, le commentateur coranique al-Tha'labi écrit *La vie des prophètes*, dans lequel il explique dès l'introduction que leurs histoires **servent de modèle au prophète Mohammed**, et qu'elles offrent des instructions morales, assurant ceux qui suivent l'enseignement de Mohammed qu'ils seront récompensés s'ils se montrent droits et justes.

Au XIV^e siècle, l'imam Ismaïl Ibn Kathir écrit *Les Histoires des Prophètes*, un commentaire sur le Coran dont la première moitié est consacrée à des personnages de la Genèse, notamment Adam et Ève et leurs fils, Hénoch, Noé et ses fils, Abraham et ses fils, Loth, Jacob et Joseph.

Contrairement aux juifs et aux chrétiens, **la tradition islamique n'accepte pas le statut canonique de la Genèse**. Elle affirme qu'elle a été falsifiée et que le message divin qu'elle a pu contenir a été déformé ou altéré. Dans cette optique, **seul le Coran est la véritable parole de Dieu**. Les sources islamiques ne sont donc pas des interprétations sur la Genèse, mais puisent plutôt leurs racines dans les histoires et légendes qui parcourent l'Arabie de leur temps.

Ainsi, l'on retrouve dans les histoires islamiques des patriarches les thèmes qui sont développés dans le Coran, comme la dépendance de l'Humanité face à un Dieu omniscient et magnanime, les machinations de Satan pour asservir les humains et les pousser au péché, ou encore les récompenses et punitions qui attendent l'Humanité au jour du jugement dernier.

Le Coran relate l'histoire d'Adam dans la sourate Al-Baqara (« La Vache », II) . Créé par Dieu, qui lui donne l'image la plus harmonieuse parmi ses créatures, **à partir de terre glaise** (salsaal), Adam reçoit la connaissance des noms de toutes choses (« La Vache », II, 28-31).

Le verset « La Vache », II, 30 cite Dieu annonçant aux anges qu'il allait déléguer sur Terre à sa nouvelle créature **la faculté de juger les différends qui allaient opposer les humains entre eux**. Ils lui demandèrent pour quelle raison allait-il déléguer cette faculté aussi grave à des créatures capables de commettre des meurtres.

Dieu répondit alors qu'il savait ce qu'ils ignoraient. Cette question, posée par les anges et faisant référence à la nature destructrice de l'Homme a longtemps intrigué les exégètes musulmans.

La sourate ne nomme nulle part Ève mais en fait la référence dans le verset « La Vache », II, 35 quand **Dieu ordonne à Adam et à 'son épouse' d'habiter le paradis.**

Le Coran confirme donc indirectement qu'**Eve fut créée avant que le couple ne pénètre au paradis**, contrairement à certains récits religieux qui situent la création d'Eve au paradis. Le Coran ne mentionne **jamais la manière avec laquelle Eve fut créée**. En revanche les détails légendaires se multiplient chez les commentateurs du Coran. Ils sont le plus souvent inspirés de la Genèse, des sources rabbiniques et du récit chrétien syriaque La Caverne des Trésors.

L'histoire d'Adam (Âdam) et d'Ève (Hawwâ') présentée dans le Coran diffère de celle de la Genèse. **Adam y est présenté comme un messager**, auquel Allah révèle certaines choses. Contrairement au récit biblique où Adam rejette la faute sur Ève qui blâme ensuite le serpent, le Coran présente le **péché comme une faute collective**, et le premier couple demande pardon à Dieu d'une seule et même voix.

Les conséquences du péché **ne sont pas aussi catastrophiques** que dans la Genèse, où le premier couple est condamné à de multiples maux et chassé du jardin d'Éden.

Dans le Coran, la condition humaine est similaire avant et après la faute du premier couple humain, et l'accent est mis sur l'importance de suivre les commandements divins et sur le pardon que Dieu offre à ceux qui font œuvre de repentance.

Premier homme et prophète ainsi que père, ancêtre de l'humanité et dépositaire de la responsabilité de jugement et de délibération (selon la loi de Dieu) sur Terre pour résoudre les différends qui opposent les hommes (le vrai sens du mot « Khalifa » cité dans le Coran - c.f. sourate « La Vache », II, 30-34 -, est à utiliser avec précaution: il ne signifie pas

héritier mais dépositaire d'une responsabilité de juge sur Terre, bien entendu selon la loi et la justice dictées par Dieu)

Le Coran présente Noé (Nūḥ) comme un prophète qui prêche sans relâche, mais qui n'est pas écouté et qui subit de nombreux outrages. Selon certains commentaires coraniques, il est même battu et laissé pour mort dans sa propre maison.

Contrairement au récit biblique, tous ses fils ne sont pas sauvés mais seuls **ceux qui sont croyants et justes**. Noé a beau implorer Dieu de sauver l'un de ses fils, le jugement divin est sans appel : celui-ci est coupable et ne fait donc plus partie de sa famille.

Abraham, ou Ibrahim

Abraham est connu dans le Coran sous le nom d'**Ibrahim**. C'en est un des personnages les plus importants. Il serait, selon la religion musulmane, le père des sémites de par ses fils Isaac (père des juifs) et Ismaël (père des arabes). **Il serait par ailleurs un ancêtre direct de Mohammed et de tous les prophètes qui l'ont précédé. L'islam voit Abraham comme celui qui instaure le pèlerinage de la Kaaba, à la Mecque.**

Il y est aussi vu comme le tout premier des croyants, le premier homme à avoir cru en dieu unique, et ce avant même de recevoir la révélation d'Allah. Abraham représente aux yeux des musulmans **le modèle du croyant**, sa dévotion envers Dieu aurait été si grande qu'il est surnommé Khalil Allah, l'ami intime de Dieu.

C'est cette dévotion qui est chaque année célébrée par les musulmans lors de la fête de l'**Aid Al-Adha** (appelé aussi Aid el-kébir) durant laquelle ils sacrifient un mouton pour commémorer le sacrifice qu'aurait exigé Dieu de la part d'Abraham, la vie de son fils Ismaël, avant d'envoyer l'ange Gabriel au dernier moment pour lui révéler qu'il ne s'agissait que d'un test et qu'Allah ne désirait pas du sacrifice d'une vie humaine, qui était plus sacrée que toute autre chose. Il lui aurait alors envoyé un bélier, qui lui servirait de sacrifice et de nourriture à partager avec sa famille.

L'Islam se servira de la figure d'Ismaël pour se donner aussi un ancêtre prestigieux : un fils d'Abraham. **Les musulmans affirment ainsi leur**

participation à la promesse de Dieu. Pour les musulmans, l'épisode de la ligature d'Isaac que rapporte la Genèse - où ce dernier est pourtant appelé par Dieu « fils unique » - est en réalité celle **d'Ismaël** qu'Abraham présente **en offrande à Dieu**. Les musulmans insistent sur son **droit d'aînesse** le considérant comme le seul bénéficiaire de la promesse d'Alliance de Dieu, qu'Isaac aurait, malgré lui, usurpé. Aujourd'hui encore, certains affirment que cet épisode est l'une des raisons qui opposent juifs et musulmans dans les conflits tragiques que nous connaissons.

Moïse, ou Moussa

Moïse, connu chez les musulmans sous le nom de Moussa, est le **premier des messagers de Dieu ayant reçu un livre**. Son importance aux yeux des musulmans est donc très grande.

Selon le Coran, Pharaon aurait décidé, après avoir pris connaissance d'une sombre prophétie, de tuer tous les bébés mâles que comptaient les hébreux de son royaume.

Allah aurait alors ordonné à la mère de Moussa de le cacher, et de l'allaiter tant qu'elle pourrait le faire sans craindre d'être découverte, puis de le placer dans un coffre qu'elle jetterait dans le fleuve si elle craignait pour lui, en lui assurant qu'elle aurait la certitude de revoir son fils. Moïse aurait alors été recueilli par la femme de Pharaon. Il grandit au sein du palais, sans connaître sa véritable origine, mais fut nourri du sein de sa mère grâce à la malice de sa sœur qui avait dit à la reine d'Egypte qu'elle saurait trouver la femme qui saurait nourrir l'enfant.

Un jour, il aurait vu deux hommes se battre, l'un était égyptien, et l'autre hébreux. Voulant porter secours à ce dernier, Moïse tua accidentellement son opposant et fut donc forcé de fuir la justice de Pharaon. Il aurait alors vécu une vie paisible de berger, jusqu'au jour où apercevant un feu, **il se dirigea vers le haut d'une montagne où il reçut le message d'Allah par l'intermédiaire d'un buisson ardent**. Il s'en retourna alors en Egypte pour libérer les hébreux. Mais devant le refus de

Pharaon, Allah fit pleuvoir dix plaies sur l'Egypte pour montrer sa puissance et sa colère.

Pharaon accepta alors de libérer le peuple de Moïse, jusqu'à ce qu'il se rétracte, menant Moïse à ouvrir la mer en deux pour que les hébreux et lui puisse trouver refuge sur la terre promise à son peuple, à qui il devrait transmettre **son premier message que Jésus et Mohammed viendraient confirmer et compléter.**

Jésus, ou Issa

Jésus, ou Issa, est pour les musulmans le **deuxième messager d'Allah recevant un livre.** Il est donc lui aussi d'une importance majeure. Il serait par ailleurs, **al-masih (le messie), celui qui annonce l'arrivée prochaine de Mohammed, et qui reviendra le jour de l'apocalypse pour annoncer la fin des temps.**

L'Islam voit en Jésus le prophète de paix par excellence, il est celui qui apporte un **message d'espoir aux hommes.**

A l'inverse du christianisme, l'Islam n'attribue pas d'ascendance divine à Jésus, **il n'est pas le fils de Dieu.**

La conception musulmane de Jésus est qu'il est le fils de la vierge Marie (Maryam), par le **miracle d'Allah** qui lui a littéralement ordonné d'exister (Allah aurait dit « kûn ! », « sois ! », en arabe ; et Jésus fut). Ainsi, Allah ne ferait pas de Jésus son fils, pas plus qu'il n'en ferait une partie de lui (comme c'est le cas pour la trinité chrétienne), mais seulement **son verbe.**

Par ailleurs, l'Islam enseigne que Jésus serait un prophète bien trop important pour qu'il **puisse avoir été crucifié comme un simple mortel, Dieu ne l'aurait pas permis et lui aurait substitué un leurre avant de ramener à lui son prophète**

Vie maritale et familiale

Selon ses biographes, Mohammed aurait eu en tout quinze épouses tout au long de sa vie. Dans son « [Histoire des prophètes et des rois](#) », l'historien médiéval [Tabari](#) (839-923) signale que Mohammed aurait convoité cinq femmes et qu'il avait deux esclaves dont l'une « [Maria fille de Siméon le Copte](#) », épousée en 628, lui donna un fils, [Ibrahîm](#), né en 630 et qui mourut à 16 ou 18 mois. « Il avait parfois en même temps onze femmes, parfois neuf et parfois dix. Quand il mourut, il laissa neuf veuves. ». Un peu plus loin, Tabari signale que selon d'autres traditions, Mohammed aurait épousé vingt femmes et qu'« il y a en outre cinq femmes que le prophète a convoitées, mais qu'il n'a pas épousées ».

Peu de temps après la mort de [Khadija \(619\)](#), sa première épouse, il épouse [Sawda bint Zama](#) (555-644) déjà âgée de 65 ans et donc de quinze ans son aînée. Puis, pratique conforme aux normes et aux valeurs de l'Arabie de l'époque, âgé d'environ 50 ans, il épouse la jeune [Aïcha](#) (605/610-678) fille d'[Abu Bakr](#).

L'âge d'Aïcha lors de son mariage est depuis plusieurs années sujet à débat. Ainsi le consensus traditionnel indiquant l'âge du mariage d'Aïcha à 6 ans suivi de sa consommation à 9 ans est aujourd'hui controversé pour des raisons d'incohérences chronologiques multiples, sachant qu'aux vi^e et vii^e siècles, les habitants de la péninsule arabique n'avaient pas l'usage d'un calendrier qui pût fournir des dates clairement référencées. Il existait cependant un [calendrier luni-solaire](#) qui comportait des mois lunaires synchronisés avec le cycle solaire par l'[intercalation d'un treizième mois](#), nommé *nasî*, le *différé*. Plusieurs hadiths, considérés authentiques par nombre d'oulémas et rapporté tant par Muslim que par Boukhari appuient la thèse d'un mariage à 6 ans. L'historien [Maxime Rodinson](#) fait partie de ceux qui émettent une certaine réserve au sujet de ces hadiths. Il en est de même des [travaux](#) de la chercheuse britannique [Roqayyah Waris Maqsood](#) qui avance qu'Aïcha avait probablement 19 ans lorsqu'elle s'est mariée au prophète Mohammed.

À partir de 625 et conséquemment aux batailles menées contre les Mecquois, Mohammed conclut une série de mariages auprès de plusieurs femmes devenues veuves sinon proposées en gage d'alliance inter-tribale. Ainsi en est-il de [Hafsa bint Omar](#) (602-667) en 625, de [Zaynab bint](#)

Khouzayma (597-627), de **Hind bint Abi Umayya** (580-680) en 627, de **Rayhana bint Zayd** (?-632) issue de la tribu juive des **Banu Nadir** en 627, de **Zaynab bint Jahsh** (597-641) en 627, de **Juwayriyya bint al-Harith** (608-673) en 628, et de **Safiyya bint Huyeyi Ibn Akhtab** (610-670) à nouveau issue de la tribu juive des Banu Nadir, en 629.

Le **traité de paix** enfin contracté entre Mecquois et Médinois (628) contiendra encore une nouvelle promesse de mariage pour le Prophète en la personne de **Ramla bint Abi Sufyan** (589-666). Dans la même logique d'alliance politique, il acceptera d'épouser **Maria bint Sham'ûn** (?-637) en 629. Une chrétienne d'Égypte que le gouverneur byzantin **Al-Muqawqis** lui présenta et que l'on surnommera plus tard Maria la Copte. La même année, il se lie à **Safiya bint Houyay** (610-670), également issue des Banu Nadir avant d'accepter la demande en mariage de **Maymouna bint al-Harith** (594-674), en dernières noces (630).

À la fin de sa vie, Mohammed aurait eu neuf femmes, dont une esclave chrétienne copte qui lui avait été donnée par le roi d'Égypte. Selon le Coran, ce statut spécial de Mohammed lui autorisant d'avoir plus de quatre épouses lui aurait été révélé par l'**archange Gabriel** :

« Ô prophète ! il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes maternels et paternels qui ont pris la fuite avec toi, et toute femme fidèle qui aura donné son âme au prophète, si le prophète veut l'épouser. C'est une prérogative que nous t'accordons sur les autres croyants ».

« Nous connaissons les lois du mariage que nous avons établies pour les croyants. Ne crains point de te rendre coupable en usant de tes droits. Dieu est indulgent et miséricordieux. » (sourate al Ahzab, versets 49-51)

La plupart de ses unions avaient un caractère politique et accompagnait le ralliement de tel notable ou tel clan. Au Moyen Âge la polygamie est fréquente en Arabie, Mohammed la limite à quatre épouses. À part Aycha, toutes les autres épouses de Mohammed étaient veuves, pour certaines plusieurs fois. L'une de ses épouses perdait continuellement du sang. Les mariages sont tous liés à un intérêt diplomatique comme le veut la tradition arabe de l'époque. Chaque mariage établissait un lien de sympathie avec la tribu de la mariée.

Les épouses de Mohammed

Les épouses de Mohammed sont les onze ou treize femmes¹⁶² épousées par Mohammed, le prophète de l'islam. Les musulmans les appellent les *mères des croyants* (en arabe : *Ummahāt ul-Mū minīn*). Les musulmans utilisent ce qualificatif avant ou après leur nom en signe de respect, d'après le verset du Coran suivant (33:6) : *Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères*¹⁶³. Elles sont Khadija bint Khuwaylid. (555-595-620), Sawda bint Zama. (555-620-632), Aïcha bint Abi Bakr. (607-620-632), Hafsa bint Omar. (602-625-632-667), Zaynab bint Khouzayma. (597-627), Hind bint Abi Umayya (580-627-680), Zaynab bint Jahsh. (597-627-641), Juwayriyya bint al-Harith. (608-628-673), Rayhana bint Zayd. (?-627-632), Maria al-Qibtiyya. (?-629-637), Safiya bint Houyay. (610-629-632), Ramla bint Abi Sufyan. (589-629-666), Maymouna bint al-Harith. (594-630-674)

Ses descendants

Après la mort de Mohammed, de nombreux musulmans se réclament de sa descendance. Ils sont alors qualifiés de *chérif*, littéralement « noble » ou *sayyid* « seigneur ». Leur lignée remonterait à Mohammed par l'intermédiaire d'al-Hasan ou d'Al-Husayn, les enfants de Ali ibn Abi Talib et de Fatima Az-Zahra, la fille de Mohammed. Ces considérations généalogiques peuvent revêtir une dimension politique importante lorsque certaines familles régnantes la font valoir pour asseoir leur légitimité, à l'instar des Hachémites en Jordanie et de la famille royale du Maroc, les Alaouites. Néanmoins il n'y a rien à ce sujet dans le Coran ; le fait d'être descendant de Mohammed ne donne aucun privilège particulier. En Occident, être ou se revendiquer de la descendance de Mohammed est plus anecdotique. Néanmoins, à la suite de la conquête de l'Espagne au ^{viii}^e siècle, plusieurs dynasties espagnoles comptent Mohammed dans leur ascendance.

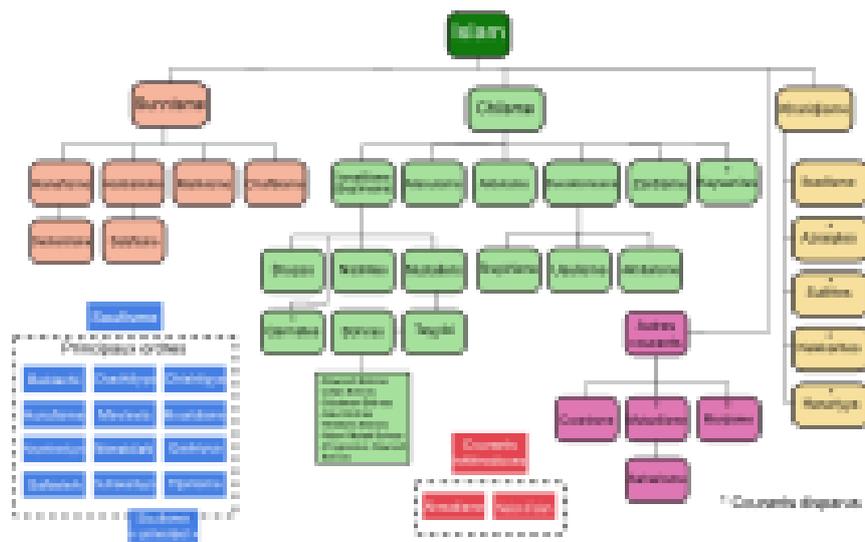
Représentation de Mohammed

La tradition islamique a hérité de l'interdiction juive de la représentation de Dieu, elle-même issue du Décalogue, mais l'aniconisme n'a jamais explicitement été promulgué : l'interdit pesant sur la fabrication d'images cultuelles « d'êtres vivants ayant un souffle vital (*rûh*) » (autrement dit, les êtres humains et les animaux) n'est pas posé par le Coran, ni la Sunna, ni, à proprement parler, par aucun des *hadiths* même s'il est incontestable que ces derniers véhiculent une conception fort négative — presque diabolisante — des images : leurs créateurs sont soupçonnés, voire accusés, de se livrer au blasphème en prétendant rivaliser avec l'activité créatrice d'Allah.

Si interdit il y a, c'est davantage dans un sentiment largement partagé et un certain consensus théologique — un *ijmâ* — qui réprouvent ces représentations et qui, même dépourvus de justification théorique objective, suscitent une large adhésion chez les musulmans, à la suite du courant majoritaire sunnite.

Ainsi, l'interdit s'est étendu — « mais pas partout ni toujours » — à la figuration de Mohammed (jugé non digne d'être représenté afin d'assurer la primauté de la lecture et de l'iconographie du Coran ou au contraire jugé trop digne ontologiquement pour être figuré, *en-Nûr el-Muhammadî* la « lumière mohammedienne » étant selon les *soufis* trop éclatante pour être regardée), voire à celle de tous les prophètes, leurs familles et leur descendance.

Différentes approches



Principaux courants de l'islam.

Les différentes branches de l'islam ne partagent pas une vision strictement commune de la vie du message du prophète et ont développé des interprétations propres.

En matière iconographique et de manière générale, le **sunnisme** réprovoque la représentation de tout être possédant une âme, d'autant plus s'il s'agit de Mohammed, ce qui s'apparente alors au **blasphème**. Au xviii^e siècle, **Ibn Abd al-Wahhâb**, fondateur sunnite du **wahabbisme**, donne une interprétation innovante des hadiths défavorables aux images et prône un **iconoclasme** radical.

L'interdiction sunnite n'est cependant pas respectée de façon absolue et certains courants sunnites n'en tiennent pas compte.

Cet interdit est également moins saillant chez les **chiites** duodécimains qui ont développé un rituel et une dogmatique de l'image : l'affichage de grands portraits n'y est pas rare à la fin du xx^e siècle et des artistes ont proposé des illustrations pieuses de Mohammed en majesté ou adolescent qui ont encore connu une certaine diffusion après les années 1990 en Iran. Même si ces images elles-mêmes ont fait l'objet de critiques sévères et tendent à se raréfier, les représentations iconiques des martyres **Hussein** et **Ali**, des **imams sacrés** et des grands **ayatollahs** restent très habituelles en Iran,

ainsi que la production de caricatures de responsables politiques et religieux.

Isra et Miraj : Le voyage initiatique



Mohammed lors de l'épisode du *Voyage nocturne*, chevauchant le cheval *Bouraq*, est entouré d'anges, dont l'archange *Gabriel*, à gauche.

Mohammed, comme il est de tradition dans la peinture persane, est auréolé de flammes et son visage est représenté couvert d'un voile. Peinture issue d'un *Khamseh* de *Nizami*, attribuée à Sultan Muhammad et datée 1539-43.

L'*isrâ'* (en arabe *إسراء* « voyage nocturne », venant du verbe *سرى* [sara'a], « voyager la nuit ») est, pour les musulmans, le voyage nocturne du prophète *Mahomet* de *La Mecque* à *Jérusalem*. Il est suivi par le *mi`râj* (*معراج*, « échelle, ascension »), moment où Mohammed serait monté aux cieux puis descendu aux enfers en compagnie de l'ange *Gabriel* sur une monture appelée *Bouraq* (*بُرَاق*) après être allé sur le mur du temple à *Jérusalem*. La tradition situe cet événement le 27 rajab de l'an 2 avant l'hégire, soit autour de l'année 620 de l'ère chrétienne ; l'anniversaire de l'événement est célébré durant la « nuit de l'ascension » (*Lailat al-Miraj*).

Sources

Le voyage nocturne se fonde sur le verset 1 de la sourate « Le Voyage nocturne », XVII du Coran, intitulée *al-Isra* :

« **Gloire à celui qui a fait voyager de nuit son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée très éloignée dont nous avons béni**

l'enceinte, et ceci pour lui montrer certains de nos Signes. Dieu est celui qui entend et qui voit parfaitement. »

D'autres versets (« *L'Étoile* », LIII , 1-18 et *Le Coran*, « Noé », LXXI , 19-25,) ont été interprétés comme complétant celui-ci en décrivant le phénomène sans le nommer précisément.

L'événement est ensuite développé dans tous les grands recueils de *hadith*, dans les commentaires du Coran comme celui de Tabari, et dans une littérature spécialisée (*kutub al-miraj*, *livres du miraj*). Le plus ancien est l'œuvre du chiite Hisham ibn Salim Jawaleqi, disciple des cinquième et sixième imams (Muhammad al-Baqir et Jafar al-Sadiq), et consiste en une compilation de traditions.

La littérature relative au miraj dépasse rapidement le cercle des religieux et des théologiens, et se développe ensuite comme un genre littéraire arabe (genre des *qisas al-miraj*, *histoires du miraj*), dont les plus représentatifs sont

- *al-Isra wa 'l-miraj* attribué au compagnon du Prophète Ibn Abbas (m. 67/686) mais sans doute apocryphe.
- *kitab al-miraj* d'Abu'l-Qasim Abd al-Karim Qosayri (m. 465/1073), théologien et mystique shafiite
- *kitab qissat al-miraj* de Abu'l-Hasan Ahmad ibn Abdallah Bakri (VII^e/XIII^e s.), très proche du récit du pseudo Ibn Abbas
- *al-Ibtihak bi'l-kalam ala'l-isra wa'l miraj* de Muhammad ibn Ahmad ibn Ali Gayti (m. 984/1576), traditionniste shafiite.

Des éléments existent aussi dans d'autres types d'œuvres : Récits des Prophètes, histoires générales, littérature de l'apocalypse et de la résurrection, littérature des mirabilia³. La biographie de Muhammad par Ibn Hisham et le Commentaire du Coran de Tabari détaillent ainsi l'événement.

La littérature persane a également développé le thème du miraj dans sa poésie mystique, comme dans le *Khamseh* de Nezami.

Des détails, variantes et compléments nombreux existent dans les textes. Bukhari fait par exemple mention du Lotus des confins, [Sidrat al-Muntaha](#) et de la visite du Paradis par Mohammed ; certains textes évoquent aussi une visite des enfers. Les modalités du réveil de Mohammed varient : parfois, l'archange Gabriel est accompagné de Michel et ouvre le toit de la maison.

Évolution des interprétations.

L'isra et le miraj ont suscité beaucoup de commentaires et d'exégèses de la part des savants musulmans. Trois interprétations du verset XVII, 1 peuvent être distinguées. Toutes s'accordent sur le fait que le terme *abd* (« serviteur ») désigne Mohammed et que le « Sanctuaire sacré » (*al-masjid al-haram*) est soit la Ka'bah, soit l'ensemble de La Mecque ; mais elles se différencient sur l'interprétation de l'expression *masjid al-aqsa* et sur la nature du voyage nocturne.

Une version estime que le voyage n'est pas corporel, mais une vision offerte par Dieu au Prophète ; elle se base sur le verset « [Le Voyage nocturne](#) », XVII, 62. Il semble que, aux premiers temps, le thème de l'ascension était considéré comme un thème impossible, selon « [Le Bétail](#) », VI, 35.

Une autre version estime que le voyage a été effectué corporellement vers un espace céleste, que désignerait le terme « la mosquée la plus lointaine » (*al-masjid al-aqsa*). Le voyage aurait donc été synonyme d'une « Ascension » de Mohammed. Cette version a été rapidement abandonnée après le ^{viii}e siècle. Enfin la seule version qui a été conservée par la postérité identifie *al-masjid al-aqsa* à Jérusalem ; cette interprétation est connue à partir du ^{viii}e siècle dans un texte d'Ibn Ishaq, mais la date à laquelle a été entérinée la liaison entre la mention coranique et la ville réelle, puis l'esplanade du Temple, reste sujette à débats. Il est possible qu'elle ait été réalisée dès le règne d'[Abd al-Malik](#) (685-705), comme tendait à le montrer la sacralisation de l'espace de l'ancien Temple juif par la construction du [dôme du Rocher](#). Elle s'expliquerait alors par des raisons politiques autant que religieuses, les Omeyyades ayant alors cherché à augmenter le prestige de leurs territoires syriens aux dépens de La Mecque, tenue par leur rival Abd Allah ibn Zubayr. Cette théorie serait confirmée par la symbolique architecturale du dôme, par le fait qu'à la même période est fixée la date du 27 rajab. Toutefois, l'absence du verset XVII, 1 dans les inscriptions du dôme du Rocher, et le fait que les sources rapportant la volonté des Omeyyades de détourner le pèlerinage soit partisans entraînent Oleg Grabar à nuancer cette datation, d'autant que l'édification du dôme a lieu au moment de la défaite d'Ibn Zubayr. L'identification du point de départ de

Mohammed au Rocher sur lequel est construit le dôme apparaît dans les sources au ^e siècle seulement, avec le développement de la littérature liée au miraj, et se renforce après la première domination croisée sur Jérusalem (1099-1187).

Kadidja

Khadija ou Khadidja bint Khuwaylid (arabe : خَوْلِدَةُ خَدِيجَةَ) (Entre 555 et 560-619 à La Mecque) est la première épouse du prophète de l'islam Mahomet. Elle est considérée dans l'islam comme « la mère des croyants »

Née entre 555 et 560 à Mecque chez Khuwaïled bin Assad et Fatima bint Zaeda³.

Il est dit qu'elle est une riche commerçante, peut-être issue d'une famille chrétienne et membre de l'importante tribu mecquoise des Banu Asad, branche des Quraych. D'après Ibn Ishaq, son cousin Waraqa ibn Nawfal est prêtre nestorien.

Premiers mariages

Avant Mohammed, Khadija se marie deux fois :

- Abou Hala (Al Nabashe bin Zouara Al Tamimi): ils auront 1 garçon, Hind, et une fille, Hala. Ce mariage se termine par un divorce.
- puis avec Atiq bin Abed Al Makhzoumi, jusqu'à la mort de celui-ci. Ils auront une fille, Hind.

Mariage avec Mohammed

Ibn Ishaq décrit Khadija comme « commerçante, noble, mieux née, riche, intelligente et résolue, et Dieu lui voulait du bien ».

Ibn Kathir la décrit comme une femme « noble et d'une grande intelligence ».

Khadija employait des hommes pour faire le commerce de sa richesse en leur confiant ses marchandises.

Elle engagea un jour le jeune Mohammed, qui s'était fait remarquer par son intégrité, pour conduire son commerce caravanier vers la Syrie. Il devient vite son homme de confiance, et elle lui propose le mariage, qu'il accepte en 595 avec la permission de son oncle Abû Tâlib. Elle avait alors 40 ans et lui 25.

Ibn Kathir, lui, affirme que les auteurs ne sont pas d'accord entre eux, au sujet de l'âge de Khadija. Certains disent qu'elle serait morte à 50 ans (et non à 65 ans). Cela annulerait donc sa différence d'âge avec Mohammed puisqu'ils auraient eu le même âge. D'autres auteurs disent qu'elle avait environ 35 ans à son mariage avec Mohammed, en 595^{11,13}. Ils auront ensemble six enfants, deux fils morts en bas âge (Qasim et Abd-Allah ibn Muhammad et quatre filles (Zeynab, Rukayya, Umm Kulthum et Fâtima).

En 610, Mohammed revient un soir chez eux et lui apprend qu'il entend un esprit. Selon les *Chroniques* de Tabari, Khadija devine qu'il s'agit de l'ange Gabriel. Elle va tout de même parler à son cousin, le prêtre judéo-nazaréen Waraqa ibn Nawfal, qui reconnaît en Mohammed le nouveau prophète.

Khadija croit tout de suite à la mission de Mohammed, et devient la première convertie après la révélation du Prophète. Khadija est donc le tout premier être humain de l'Histoire à devenir musulman, d'après les *Chroniques* de Tabari. Abu Bakr fut le deuxième converti (et le premier des hommes adultes). Ali fut le premier enfant converti. Selon les *Chroniques* (tome II) de Tabari, Khadija aurait dit à Mohammed, qui n'avait pas confiance en sa mission : « Tu peux au moins m'appeler, moi, avant tous les autres hommes ; car je crois en toi. »

Selon la tradition musulmane, Khadija est la seule des épouses de Mohammed à avoir reçu le salut de la part de l'ange Jibril et le salut d'Allah lui-même. En effet, lors d'une de ses révélations, Jibril aurait dit à Mohammed : « Transmets à ta femme Khadija le salut de son Seigneur et le mien. »

Selon Ibn Ishaq, Khadija subit les persécutions contre les musulmans. Elle est puissante et riche, elle peut donc protéger son mari. Néanmoins, elle assiste aux persécutions contre les plus faibles. Elle endure aussi le boycott contre les musulmans entre 616 et 619. Elle souffre de la famine et de la mise au banc des musulmans à La Mecque, mais elle tente de faire rentrer de la nourriture dans le quartier des boycottés. Khadija choisit délibérément de subir le boycott. Elle ne faisait pas partie de la famille

des Hachémites, par conséquent elle aurait pu être épargnée et vivre dans l'opulence, mais elle refusa de quitter son mari et ses amis musulmans. Elle préféra la faim et le bannissement. Cela rendit son courage encore plus méritoire et exemplaire, aux yeux des musulmans.

Toutes ces épreuves épuisent Khadija, d'autant qu'elle était, selon la tradition musulmane, déjà âgée pour l'époque.

Khadija meurt à l'âge de 60 ou 65 ans. Mohammed est très affecté par sa mort, ainsi que par celle d'Abū Talib : cette année est connue sous le nom de l'« année de chagrin ».